

DISPOSITIONS COVID 19

À la suite des annonces récentes du Président de la République et des préconisations du Conseil Départemental et des ARS, l'association CABA a décidé d'un certain nombre de mesures afin de maintenir notre offre de service.

- Les visites à domiciles sont suspendues sauf dans le cas de situations d'urgences inhérentes à la sécurité des personnes, après validation par la direction.
- Les rencontres avec les partenaires sont suspendues.
- Les permanences accueils téléphoniques sont maintenues toute la journée. Les lignes téléphoniques de nos services sont rassemblées sur un seul point accueil. 04 66 54 98 90
- Les permanences accueils physiques d'urgence du SAVA se limiteront à une personne.
- Les rendez-vous du SAVA sont limités en favorisant les personnes isolées et les situations d'urgences.
- Les activités du SAM sont suspendues (sportives, culturelles, accueil café, soirées, séjour). Une permanence téléphonique sera assurée.

- Mise en place du télétravail :

. Déploiement d'un dispositif d'accueil sur place de travailleurs sociaux, par rotation sur un calendrier de 4 semaines renouvelable selon les préconisations départementales. Les autres personnels sont en télétravail.

. Répartition des références de bénéficiaires par salariés.

. Contacts téléphoniques auprès des bénéficiaires tous les 2 jours afin de faire le point de leur situation et de les informer des préconisations à prendre (gestes barrières, confinement...).

Mise en application de l'action de coordination avec les structures médi-sociales du bassin Alésien

- Communication avec les partenaires médicaux, sociaux et médico-sociaux, de proposition du CABA comme équipe d'appui pour le suivi des personnes à domicile en fonction des ressources de notre personnel (15% d'absentéisme à ce jour).
- Information sur la situation de suivi commun de bénéficiaires.
- Information auprès des médecins traitants des bénéficiaires du SAMSAH du maintien de notre activité et de la possibilité de nous contacter si besoin...

Mise en place d'un numéro d'astreinte auprès des bénéficiaires

Rappelez-vous :



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**

**Je garde une distance de plus
d'un
Mètre avec les autres
personnes**



**Rester à votre
domicile**

**Je reste au domicile pour se protéger du
Coronavirus et pour protéger son entourage**
· Les sorties du domicile sont limitées aux
soins et besoins de la vie courante
(alimentation essentiellement)